

DECEMBRE 2025

Mise à jour à l'intention des parties prenantes du gFARADc™

Depuis 2015, nous organisons une réunion des parties prenantes tous les deux ans. Depuis 2021, ces réunions se déroulent en distanciel. L'objectif est de nouer des liens avec les soutiens financiers et d'assurer la transparence des activités et des finances. Cette lettre d'information résume l'information partagée lors de la réunion des parties prenantes du 26 novembre 2025. En plus des mises à jour régulières, les deux étudiants en recherche de l'Université de Guelph travaillant sur des projets financés par le gFARADcMC ont fait des présentations sur leurs travaux.

Rôle et mandat gFARADc^{MC} - Dr Jonas Goring, président du Conseil consultatif du gFARADc^{MC}

Le gFARADc^{MC} contribue à protéger l'approvisionnement alimentaire canadien contre les résidus de médicaments et de produits chimiques dangereux ou en infraction en fournissant aux vétérinaires des conseils d'experts sur les délais d'attente à respecter. Les vétérinaires sont légalement autorisés à prescrire des médicaments en dérogation à l'étiquetage — c'est-à-dire pour des usages, des doses ou des durées de traitement différents de ceux indiqués sur l'étiquette du médicament approuvé —, mais ils doivent respecter les nouveaux délais de retrait. Le gFARADc^{MC} fournit aux vétérinaires une expertise impartiale sur le délai d'attente requis avant que les animaux ou les produits d'origine animale puissent entrer dans la chaîne alimentaire, tant du point de vue de la salubrité des aliments que de la détection des résidus.

Une recommandation du gFARADc^{MC} doit être obtenue lorsque des médicaments sont utilisés en dérogation à l'étiquetage pour toutes les volailles et tous les œufs transformés. Toutes les autres demandes présentées au gFARADc^{MC} sont soumises sur une base volontaire par des vétérinaires au nom de leurs clients producteurs ou des entreprises d'alimentation animale.

Le personnel du gFARADc^{MC} apporte également son aide :

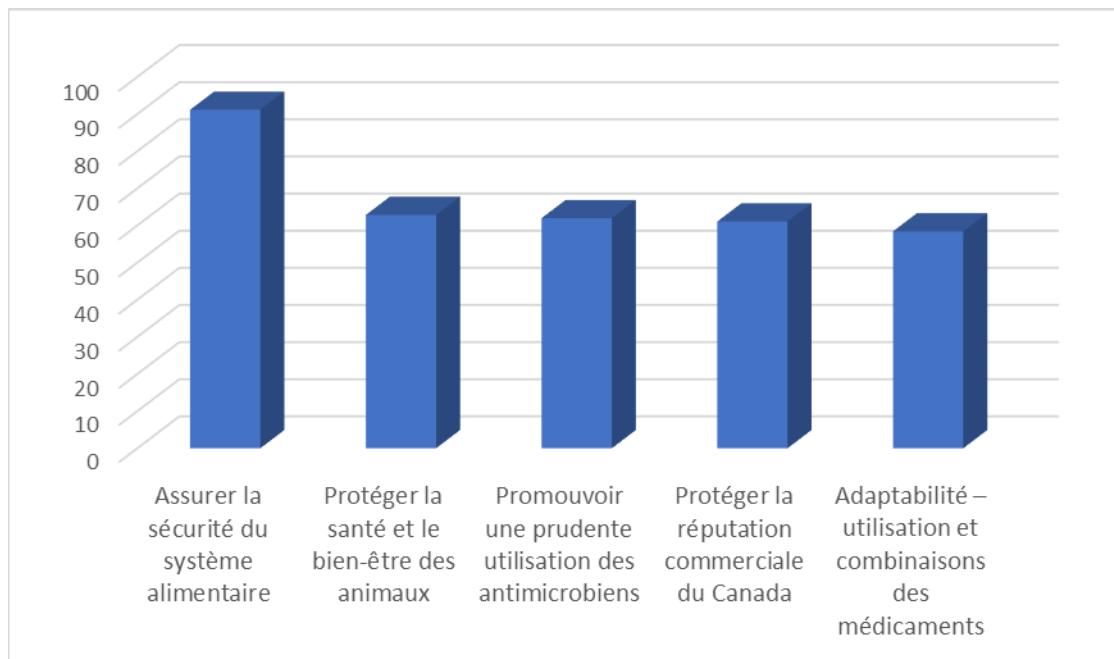
- aux médecins vétérinaires pour déterminer les intervalles de retrait sûrs lorsque les animaux sont involontairement exposés à des pesticides, à des métaux lourds ou à d'autres produits chimiques ;
- aux fabricants d'aliments du bétail et aux transformateurs en cas de contamination accidentelle des aliments pour animaux ; et,
- aux organismes de réglementation en quête d'expertise pharmacologique clinique en matière de résidus de médicaments.

En 2021, le gFARADc^{MC} a mené un sondage auprès de ses bailleurs de fonds afin de déterminer les avantages qu'ils attribuent au service. Les priorités établies par les parties prenantes sont présentées ci-dessous, 1 correspondant à la priorité la plus élevée.

1. Assurer la sécurité du système alimentaire canadien

2. Protéger la santé et le bien-être des animaux
3. Promouvoir l'utilisation prudente des antimicrobiens
4. Protéger la réputation du Canada sur les marchés nationaux et auprès de ses partenaires et marchés d'exportation internationaux
5. Permet l'utilisation de certaines combinaisons de médicaments qui ne seraient autrement pas disponibles
6. Contribue à atténuer les contraintes dues au nombre restreint de produits pharmaceutiques vétérinaires autorisés/homologués au Canada
7. Facilite le transfert de connaissances aux vétérinaires, aux associations de producteurs et aux autres parties prenantes par la diffusion de documentation scientifique et pédagogique
8. Mener des recherches essentielles sur l'utilisation des médicaments chez les animaux destinés à la production alimentaire
9. Dans certaines situations, une obligation réglementaire exige d'obtenir une recommandation du gFARADc
10. Contribuer à la compétitivité du secteur agricole canadien

Les cinq principaux bienfaits du gFARADc^{MC} d'après le sondage de 2021



Lors de la récente mise à jour avec les parties prenantes, la nécessité de réaliser un nouveau sondage a été soulevée, le plus récent datant de quatre ans. Le personnel réalisera un nouveau sondage en 2026 et présentera les résultats dans le bulletin d'information, puisque la prochaine réunion des parties prenantes n'aura lieu que dans deux ans.

La Dr^e Goring a remercié l'ensemble des bailleurs de fonds pour leur soutien continu, lequel permet de maintenir ce service essentiel à la chaîne d'approvisionnement alimentaire canadienne. Voir la liste des soutiens actuels aux pages 9 à 11.

Structure consultative et administration du gFARADc^{MC} - Susan Fitzgerald, administratrice

Susan Fitzgerald a donné un aperçu de la structure du gFARADc^{MC}. Le gFARADc^{MC} est une organisation sans personnalité morale et sans but lucratif. Le service est géré par deux codirecteurs, les pharmacologues cliniques vétérinaires Dr^e Trisha Dowling et Dr^e Ron Johnson, avec le soutien de Dr^r Saad Enouri, pharmacologue clinique. Dr^e Ronan Chapuis fournit des recommandations sur les délais de retrait en français, au besoin. Les codirecteurs apportent leur expertise en pharmacologie et assurent la supervision administrative du programme. Fitzgerald & Co. s'occupe de l'administration du bureau, de la communication et des finances.

Un conseil consultatif des parties prenantes fournit des orientations et des conseils stratégiques aux codirecteurs du gFARADc^{MC} sur les questions opérationnelles et financières. Les sièges au Conseil consultatif ont été choisis de manière à représenter les divers secteurs et intervenants qui s'intéressent aux activités et aux services du gFARADc^{MC}. Les membres se composent des groupes suivants :

- Co-directeurs du gFARADc^{MC} (2 sièges)
- Représentants d'associations sectorielles (3 sièges)
- Représentant d'une société pharmaceutique (1 siège)
- Institut canadien de la santé animale (1 siège)
- Représentants d'associations vétérinaires (2 sièges)
- Représentant de l'industrie de l'alimentation et de la transformation (1 siège)
- Animalytix (1 siège)
- Agence canadienne d'inspection des aliments (1 siège)

Voici la liste des membres du Conseil consultatif du gFARADc^{MC} pour 2025-2026 :

Nome	Organisation	Poste au Conseil consultatif
Ron Johnson	gFARADc ^{MC}	Co-directeur
Trisha Dowling	gFARADc ^{MC}	Co-directrice
Catherine Filejski	Institut canadien de la santé animale	Institut canadien de la santé animale
Denis Carrier	Merck	Société pharmaceutique
Skyler Veazey	Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles	Industrie de l'alimentation et de la transformation
Steve Leech	Producteurs de poulet du Canada	Association sectorielle
Melissa Moggy	Les producteurs laitiers du Canada	Association sectorielle
Egan Brockhoff	Conseil canadien du porc	Association sectorielle
Mike Petrik	Médecin vétérinaire	Association vétérinaire
Jessica Law	Association canadienne des médecins vétérinaires	Association vétérinaire
Jonas Goring - Chair	Animalytix	Données pharmaceutiques
Christopher Coulis	Agence canadienne d'inspection des aliments	Gouvernement - réglementation

Rapport financier

L'exercice financier du gFARADc^{MC} s'étend du 1^{er} mai au 30 avril. Le bilan financier de fin d'exercice pour 2024-2025 a été abordé. Le total des recettes perçues s'élève à 234 233,18 \$. Le gFARADc^{MC} est financé par quatre groupes de parties prenantes : les associations nationales des secteurs du bétail et de la volaille; les entreprises pharmaceutiques ; les associations de fabrication et de transformation d'aliments du bétail; et les associations vétérinaires. Aucune contribution n'a été reçue de l'ACIA cette année. Toutes les autres contributions financières annuelles ont été reçues telles que facturées.

Les frais de transfert de la banque de données et du site Web du gFARADc^{MC} de l'Université de la Saskatchewan (13 900 \$) étaient une dépense non inscrite au budget. Tous les autres postes de dépenses ont été conformes ou inférieurs au budget. Les dépenses totales se sont élevées à 316 969,80 \$, soit une perte de 82 736,62 \$. Le solde actuel de la banque est de 129 798,58 dollars, dont 300 000 \$ investis dans des CPG afin de maintenir une réserve d'exploitation d'un an.

Le budget de 2025-2026 ne prévoit aucun départ de parties prenantes, et comprend une hausse de 4 % des contributions annuelles de ces mêmes parties prenantes. Cette augmentation annuelle de 4 % est conforme au plan budgétaire quinquennal qui s'étend jusqu'en 2026-2027 et prend fin le 30 avril 2027. Le budget 2025-2026 ne prévoit aucune contribution de l'ACIA. Un engagement financier de deux ans, à raison de 20 000 \$ par année, pour un étudiant diplômé en recherche a débuté nom de famille année et se poursuivra en 2025-2026. Ce point figurait dans notre plan budgétaire quinquennal, mais il sera supprimé une fois l'engagement actuel terminé. Aucune contribution à la recherche n'est prévue cette année. Le budget qui en résulte prévoit une perte de 53 038 \$ pour 2025-2026. Heureusement, les réserves sont suffisantes pour soutenir le gFARADc^{MC} pendant que le conseil d'administration étudie les possibilités d'équilibrer le budget dans les années à venir.

Il est possible que l'ACIA reprenne ses contributions à l'avenir. Les parties prenantes du gFARADc^{MC} doivent expliquer à l'ACIA et aux autres organismes gouvernementaux la nécessité et l'utilité de cette organisation. Il existe une possibilité de lier le financement du gFARADc^{MC} aux efforts de plaidoyer sur l'accès aux produits pharmaceutiques vétérinaires. Au cours des huit dernières années, la disponibilité des médicaments vétérinaires homologués a connu une baisse spectaculaire de 42,3 %. Compte tenu du manque d'approbations de nouveaux médicaments pour les animaux destinés à l'alimentation et de la perte continue de médicaments sur le marché, nous craignons que les vétérinaires doivent recourir davantage à des médicaments en dérogation à l'étiquetage pour protéger la santé des animaux.

Les parties prenantes peuvent également établir un lien entre les travaux du gFARADc^{MC} et les objectifs du Plan d'action pancanadien sur l'utilisation des antimicrobiens concernant l'utilisation prudente des médicaments. Le personnel du gFARADc^{MC} donne des conseils en matière de retrait (notre principal mandat), mais il joue également un rôle croissant dans la promotion de la prise en charge des antimicrobiens.

Les parties prenantes ont demandé une mise à jour financière et un état du budget au printemps. Susan a indiqué qu'elle inclurait un résumé dans le rapport publié au printemps par le conseil d'administration (mai 2026).

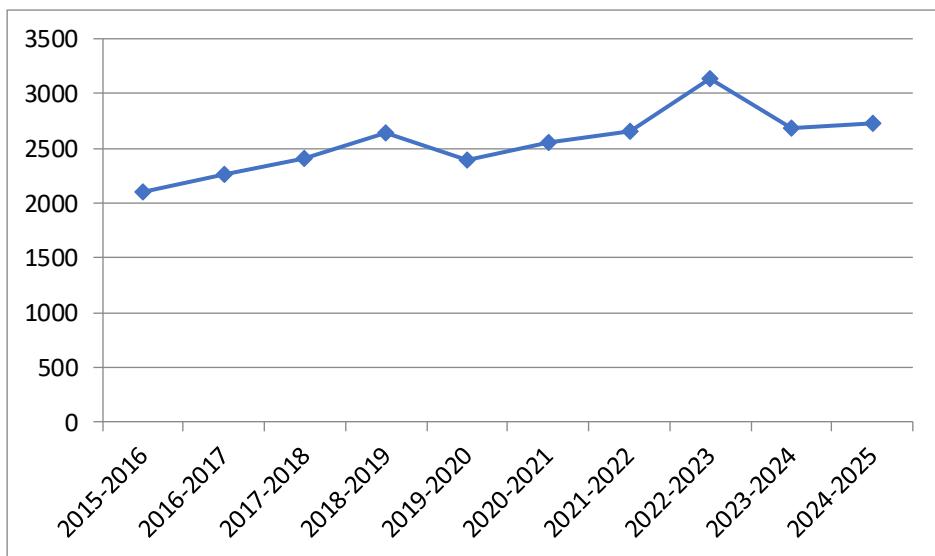
Recettes prévues - Contributions des parties prenantes	Fin d'exercice 2024-2025	Budget 2024-2025	Budget 2025-2026
Organisations sectorielles nationales	\$112,483.00	\$112,486.00	\$116,982.00
Associations de vétérinaires	\$17,189.00	\$17,186.00	\$17,878.00
Industrie pharmaceutique	\$57,367.00	\$57,366.00	\$59,668.00
Associations de fabrication d'aliments du bétail	\$20,247.00	\$20,245.00	\$21,060.00
Soutien de l'ACIA aux parties prenantes		\$160,000.00	
TVH perçue	\$26,947.18		
Remboursement de la TVH			
Total	\$234,233.18	\$367,283.00	\$215,588.00
Dépenses de fonctionnement annuelles			
Honoraires de consultation - Pharmacologues	\$86,528.00	\$86,528.00	\$89,992.00
Salaires et avantages - Vétérinaires	\$102,657.95	\$104,000.00	\$108,300.00
Aide à la traduction/réponses en français	\$300.00	\$2,500.00	\$2,500.00
Administration - Susan	\$13,401.50	\$20,000.00	\$20,000.00
Recherche	\$25,000.00	\$50,000.00	
Étudiant diplômé	\$20,000.00	\$20,000.00	\$20,000.00
Activités d'ATC		\$2,500.00	
Traduction - communication avec les parties pr	\$390.00	\$2,000.00	\$1,000.00
Locaux de l'université et frais généraux	\$15,398.69	\$15,600.00	\$16,224.00
Base de données	\$13,900.00		\$4,000.00
Frais de bureau/ordinateur/équipement	\$2,639.92	\$8,000.00	\$4,000.00
Conf./Éduc./Kilométrage/Stationnement/Déplacements		\$2,000.00	
Revue financière de fin d'exercice	\$1,500.00	\$1,400.00	\$1,500.00
Assurances	\$1,000.00	\$1,000.00	\$1,000.00
Frais bancaires	\$109.20	\$100.00	\$110.00
TVH payée	\$10,597.43		
TVH versée	\$23,547.11		
Dépenses totales	\$316,969.80	\$315,628.00	\$268,626.00
Excédent des revenus /dépenses (dépenses/revenus)			
	-\$82,736.62	\$51,655.00	-\$53,038.00
Solde bancaire d'ouverture	\$212,535.20		
Solde bancaire actuel	\$129,798.58		
Investissements	\$300,000.00		
Total des actifs	\$429,798.58		

Aperçu des demandes de service - Dr^e Trisha Dowling, co-directrice

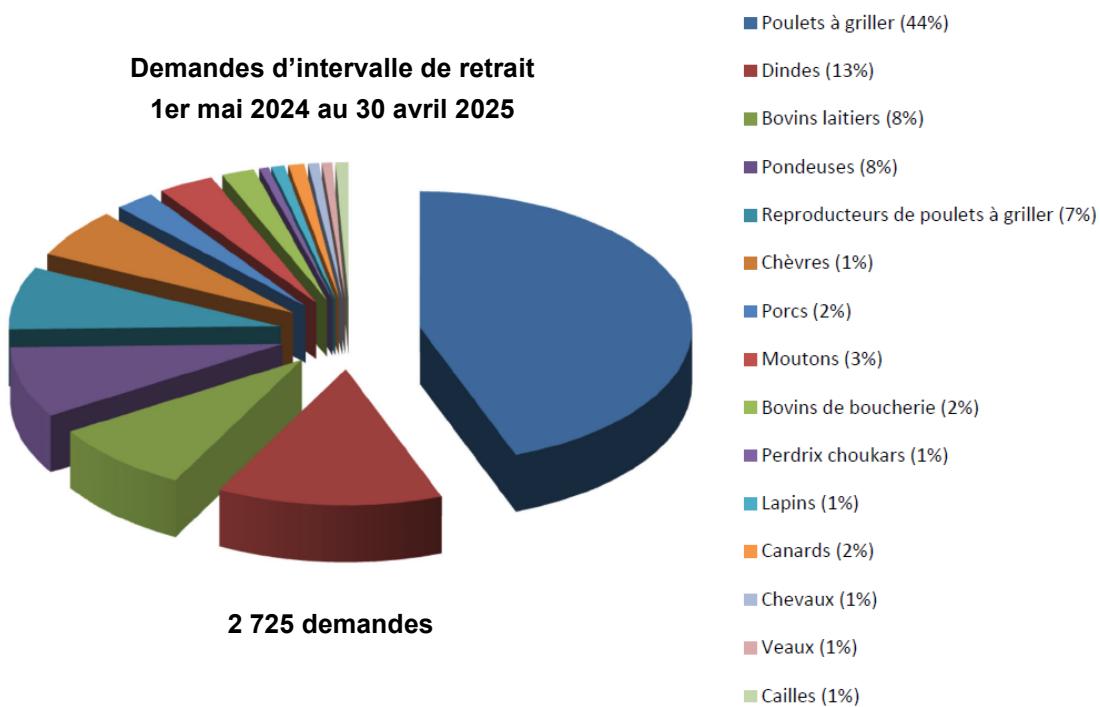
Dr^e Dowling a expliqué que le gFARADc^{MC} n'a en réalité que deux missions. Notre priorité consiste d'abord à contribuer à la sécurité de l'alimentation humaine. Ensuite, nous veillons à prévenir la présence de résidus de produits vétérinaires non conformes lors de la transformation. Ainsi, lors de l'évaluation de l'utilisation des médicaments et de l'élaboration des recommandations de délais de retrait, la sécurité humaine demeure toujours notre principal facteur de considération. Ensuite, grâce aux avancées de la chimie analytique moderne, nous formulons souvent des recommandations de délais de retrait plus longs que ce qui est strictement nécessaire pour assurer la sécurité humaine, en raison des limites de détection très faibles appliquées par l'Agence canadienne d'inspection des aliments.

Avec le départ à la retraite imminent de Dr^e Trisha Dowling, du Western College of Veterinary Medicine de l'Université de la Saskatchewan, il est devenu nécessaire de transférer la base de données du gFARADc^{MC} hors des serveurs de l'Université et de mettre à jour nos coordonnées. Notre base de données est maintenant hébergée par FIXRS au Québec, au cgfarad.ca. Des mises à niveau de la sécurité et des fonctionnalités ont également été effectuées dans le cadre de cette migration. Les demandes peuvent être soumises à l'adresse suivante : <https://cgfarad.ca/request-withdrawal-information/>. Dr^e Dowling continuera à travailler en tant que co-directrice du gFARADc^{MC}, de sorte que la demande de service d'information sur les retraits ne subira aucun changement.

Le nombre total de demandes en 2024-2025 a légèrement augmenté par rapport à 2023-2024, reflétant la tendance générale à la hausse observée depuis 2015. Un pic en 2022-2023, marqué par 493 demandes supplémentaires, était le nombre le plus élevé de demandes annuelles reçues. Le graphique de la page suivante montre que le nombre de demandes a augmenté d'environ 200 par an.



Le gFARADc^{MC} a répondu à 2 725 demandes en 2024-2025, portant sur 24 espèces différentes. Ce chiffre est en légère augmentation par rapport à 2023-2024 (2 687). Le secteur de la volaille est le plus grand utilisateur de ce service, suivi par celui des bovins laitiers.



Le gFARADc^{MC} et la recherche liée à la sécurité alimentaire - D'Ron Johnson, co-directeur

Le gFARADc^{MC} a reçu de nombreuses demandes d'avis concernant les délais de retrait pour les bovins laitiers et les bovins de boucherie en lactation concernant la dexaméthasone injectable, qu'il s'agisse d'une utilisation conforme ou non à l'étiquette. Les utilisations les plus courantes sont l'analgésie et l'activité anti-inflammatoire (principalement associées au traumatisme du vêlage), suivies du traitement d'appoint de la pneumonie interstitielle atypique et d'autres affections respiratoires, de l'induction de l'avortement et du traitement de la cétose (vaches laitières). Le gFARADc^{MC} a fourni des recommandations de retrait prudentes de 10 jours pour la viande et de 96 heures pour le lait pour la plupart des utilisations de la dexaméthasone injectable conformes à l'étiquette, et des recommandations de période de retrait plus longue pour un usage hors étiquette, en fonction des schémas posologiques utilisés et de l'affection traitée.

Avec le soutien des Dairy Farmers of Ontario, des Beef Farmers of Ontario et du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de l'Agroentreprise de l'Ontario (MAAAO), le personnel du gFARADc^{MC}, en collaboration avec des chercheurs du Western College of Veterinary Medicine et de l'Ontario Veterinary College, a mené des études sur l'épuisement des résidus.

Cette étude visait à déterminer le profil d'épuisement des résidus de dexaméthasone après un régime de dosage hors étiquette dans le lait de vaches laitières en bonne santé en cours de lactation ($n = 18$) et dans les tissus comestibles de bovins sains ($n = 16$), afin de proposer des intervalles de retrait. Dans cette étude, la dexaméthasone était administrée par voie intramusculaire à raison de 0,05 mg/kg par jour pendant 3 jours. Des échantillons de lait ont été prélevés avant le traitement et toutes les 12 heures jusqu'à 96 heures après l'administration de la dose. Des échantillons de tissus musculaires, hépatiques, rénaux et adipeux périrénaux ont été prélevés sur des bovins de boucherie 3, 7, 11 ou 15 jours après l'administration de la dose. L'analyse de la

dexaméthasone a été réalisée par chromatographie liquide/spectrophotométrie de masse. Des résidus de dexaméthasone ont été détectés dans les échantillons de lait jusqu'à 36 heures après l'injection. Les muscles et la graisse ne contenaient pas de résidus détectables de dexaméthasone, tandis que les reins et le foie ne contenaient des résidus détectables qu'au troisième jour suivant l'administration de la dose. On recommande un délai d'attente de 48 heures pour le lait des vaches laitières et de sept jours pour la viande des bovins de boucherie au Canada pour le programme de traitement à la dexaméthasone le plus souvent demandé au gFARADc^{MC}.

Les résultats de l'étude ont été publiés dans le Journal of Veterinary Pharmacology and Therapeutics en septembre 2023 : <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/jvp.13409>. Cet article fit l'objet du plus grand nombre de téléchargements en 2023.

Utilisation d'un dispositif d'injection sans aiguille : Efficacité et considérations sur le bien-être (Financement partiel fourni par le gFARADc^{MC})

Présenté par : Minh Man Pham, DVM (candidat au DVSc.), Alexis Buzby (candidat à la MSc.)

Conseillers pédagogiques : Terri O'Sullivan, Ron Johnson

Ces études visaient à évaluer l'efficacité de l'administration intramusculaire de méloxicam et de fer-dextran à l'aide d'un injecteur sans aiguille par rapport à une aiguille-seringue conventionnelle chez des porcelets allaités. Le premier essai contrôlé randomisé portait sur la pharmacocinétique du méloxicam. Cet essai a révélé que les porcelets traités par l'injection sans aiguille présentaient des paramètres pharmacocinétiques (C_{max}, AUC) inférieurs à ceux traités avec une aiguille-seringue. Cette différence pourrait s'expliquer par une configuration ou des paramètres d'injection sans aiguille sous-optimaux. Cependant, il serait prématuré d'en conclure que l'aiguille-seringue est supérieure pour l'administration du méloxicam puisque l'efficacité des AINS dépend de la concentration au site d'inflammation plutôt que de la simple concentration plasmatique. Il a été recommandé de poursuivre les recherches sur la réponse clinique du méloxicam administré par injection sans aiguille. Pour plus d'information, consultez l'article publié dans le Journal of Veterinary Pharmacology and Therapeutics (scannez le code QR pour accéder au document).



Le deuxième essai visait à comparer l'efficacité de l'injection sans aiguille et de l'aiguille-seringue pour la supplémentation en fer dextran en vue de prévenir l'anémie ferriprive chez les porcelets au moment du sevrage. Soixante-seize porcelets ont été répartis au hasard pour recevoir du fer dextran par voie intramusculaire, soit par injection sans aiguille, soit par aiguille-seringue. Les porcelets ont été pesés et des échantillons de sang ont été prélevés avant le début du traitement (jour 3) et au moment du sevrage (jour 19). Les deux groupes ont atteint des taux d'hémoglobine normaux au moment du sevrage (seuil acceptable le plus élevé = 110 g/L; injecteur sans aiguille = 114g/L, aiguille-seringue = 120g/L), ainsi que des poids de sevrage acceptables (injecteur sans aiguille = 6,04kg, aiguille-seringue = 6,34kg) et des taux normaux de gain journalier moyen (injecteur sans aiguille = 255, aiguille-seringue = 265), ce qui a permis de prévenir l'anémie ferriprive et de favoriser la croissance.

La dernière étude évaluait l'effet du mode d'injection sur les indicateurs comportementaux de douleur lors de la supplémentation intramusculaire de fer dextran. La durée de l'injection a également été mesurée comme indicateur de production pour l'utilisation commerciale de l'injecteur sans aiguille. 209 portées ont été réparties au hasard en trois groupes pour le traitement : (1) une aiguille par porcelet (témoin), (2) une aiguille pour toute la portée (répétition), (3) l'injection sans aiguille pour la portée entière. Le premier et le dernier porcelet de chaque portée ont été immobilisés, et leurs vocalisations ainsi que leur réaction de résistance ont été enregistrés pendant les 10 secondes suivant l'injection. Une fréquence de coupure de 1 000 Hz a servi à classer les vocalisations associées à une réponse émotionnelle négative (haute fréquence, HF). Aucune différence significative n'a été observée entre les groupes quant à la fréquence ou à la durée moyenne des gémissements. Cependant, les porcelets du groupe ayant reçu l'injection sans aiguille ont produit la plus faible proportion de vocalisations HF par rapport au groupe aiguille-seringue (injecteur sans aiguille = 73 %, injections répétées = 85 %, témoin = 81%). Les porcelets traités par injecteur sans aiguille étaient également plus susceptibles de ne présenter aucune réaction observable après l'injection que les porcelets traités par aiguille-seringue. De plus, la durée totale d'injection par portée était significativement réduite avec l'injecteur sans aiguille, avec un gain moyen de 5 secondes par portée ($p < 0,001$), un avantage qui s'amplifie lorsqu'un grand nombre de portées sont traitées.

En résumé, la technologie d'injection sans aiguille s'est révélée aussi efficace que l'aiguille-seringue pour la supplémentation en fer dextran chez les porcelets. Elle a permis d'améliorer les indicateurs de bien-être et de réduire la durée totale d'injection par rapport à l'aiguille-seringue. Au sevrage, l'utilisation de l'injecteur sans aiguille a permis de prévenir efficacement l'anémie ferriprive et de favoriser la croissance, de manière équivalente à celle de l'aiguille-seringue. Des travaux supplémentaires seront nécessaires pour déterminer l'efficacité de l'administration sans aiguille du méloxicam chez les porcelets.

Soutiens financiers actuels du gFARADc^{MC}

Commanditaires Platine - \$20,000+



Commanditaires Or - \$10,000+



Commanditaires Argent - \$5,000+



Canadian
Hatching Egg
Producers



Les Producteurs
d'oeufs d'incubation
du Canada



Canadian Pork Council
Conseil canadien du porc

CPEP
Canadian Poultry
& Egg Processors

TVOC
Transformateurs de volailles
& d'œufs du Canada

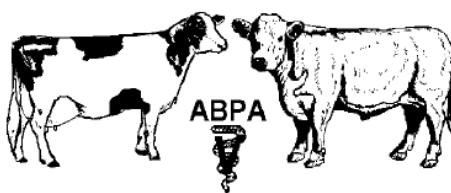


DPAC ATLC

Dairy Processors Association of Canada
Association des transformateurs laitiers du Canada



Commanditaires Bronze - <\$5,000



Canadian Association of Swine Veterinarians
Association Canadienne des Vétérinaires Porcins



LES PRODUCTEURS
D'ŒUFS DU CANADA
Dédies à la qualité



Association des
Médecins Vétérinaires
Praticiens du Québec



WCABP
Western Canadian Association
of Bovine Practitioners

Nous sommes constamment à la recherche de nouveaux commanditaires!

Si vous ou votre entreprise souhaitez soutenir gFARAD^{MC} par le biais d'une adhésion annuelle individuelle, veuillez contacter le bureau gFARAD^{MC}, dont les coordonnées figurent ci-dessous. Tous les commanditaires sont identifiés sur le site gFARAD^{MC} www.cgfarad.ca